

CREPS

M O N T P E L L I E R

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2017

Le CREPS de Montpellier en 2017

Pour la sixième année consécutive, le résultat financier du CREPS de Montpellier est positif avec un résultat consolidé de **236 086 €** correspondant à **2,3%** du montant des recettes hors investissement (**10 049 628 €**).

Cette bonne santé financière, que vient renforcer un taux de ressources propres de 56,34%, s'accompagne d'autres chiffres traduisant un volume d'activité en croissance continue : près de 300 sportifs de haut-niveau accompagnés au quotidien par le site de Montpellier et plus de 130 à Font-Romeu, 23000 journées stagiaires accueillies à Font-Romeu (+ 21% par rapport à 2016), 34 diplômés différents préparés par 887 stagiaires en formation longue ...

Bien sûr, les équipes du CREPS et de ses deux sites sont heureuses et fières de ces résultats.

Mais elles le sont d'autant plus que cette croissance ne se fait pas, bien au contraire, aux dépens de la qualité du service rendu au public.

C'est ainsi que 2017, au CREPS de Montpellier et de Font-Romeu, a été marqué notamment par :

-● La poursuite de la décentralisation et du transfert des agents chargés de l'accueil, de la maintenance et de l'entretien.
-● La conclusion en vue d'une signature de la convention tripartite CREPS – État - Région
-● La réédition de la manifestation du «Sport'up summit», organisé par LR-Set à Font Romeu avec le soutien appuyé de la Région
-● La dématérialisation de l'inscription et du paiement des frais pour les candidats aux formations
-● Une activité internationale qui se confirme avec plusieurs actions au Maroc notamment.

Et tant d'autres événements et actions qui ont rythmé cette année et dont le présent rapport d'activité veut rendre compte.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

FRÉDÉRIC MANSUY

Directeur du CREPS de Montpellier / Font-Romeu

Sommaire

Compte financier **03**

Marchés **04**

Ressources humaines **05**

Formation **07**

zoom baseball **08**

Haut niveau Montpellier **09**

Haut niveau Font Romeu **12**

Accueil Montpellier / Communication **13**

Informatique **15**

Travaux **16**

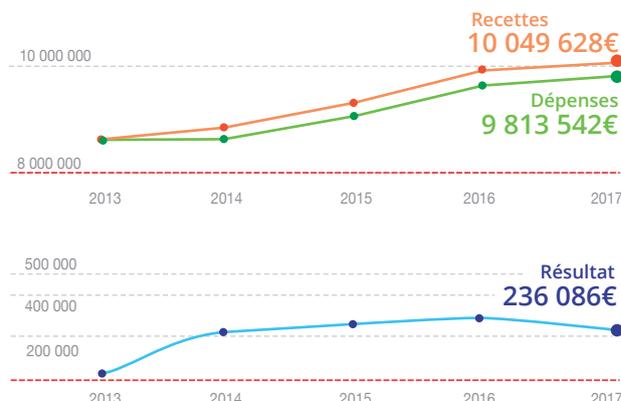
Compte financier 2017

Le budget 2017 du CREPS de Montpellier s'élève à **10 049 628,57 € en recettes** et **9 813 542,00 € en dépenses** hors investissements.

Le compte financier 2017 présente donc un **excédent de 236 086,57 €, soit 2,35% des recettes**.

Si on y inclut les **subventions d'investissement**, les recettes se montent à **11 278 109,80 €**.

Depuis 6 ans, le CREPS de Montpellier présente un résultat bénéficiaire avec des recettes en progression constante.



Résultat par site

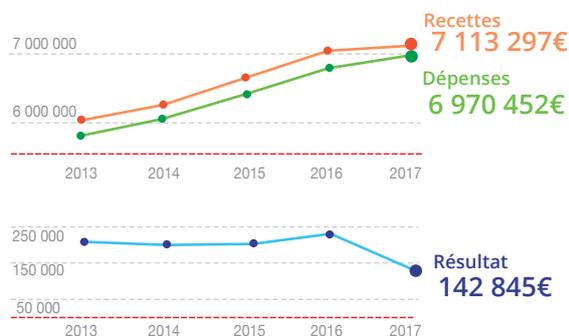
Le résultat du site de **MONTPELLIER** est positif de **142 845,17 €**.

Le secteur des formations représente 70% de ces ressources, le secteur Haut niveau 22% et le secteur accueil 8%.

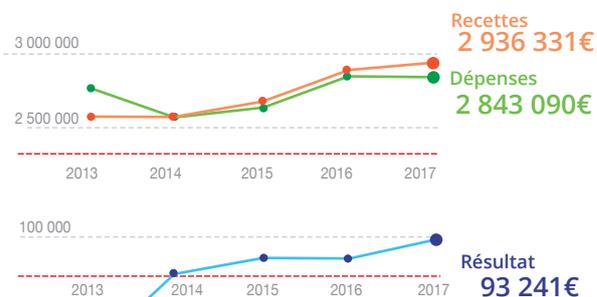
Celui de **FONT ROMEU** est positif de **93 241,40 €** soit plus du double du résultat de l'an passé. L'activité d'accueil des sportifs de haut niveau constitue toujours l'activité essentielle de ce site de préparation en altitude.

ANALYSE DU RÉSULTAT PAR SITE

MONTPELLIER



FONT ROMEU

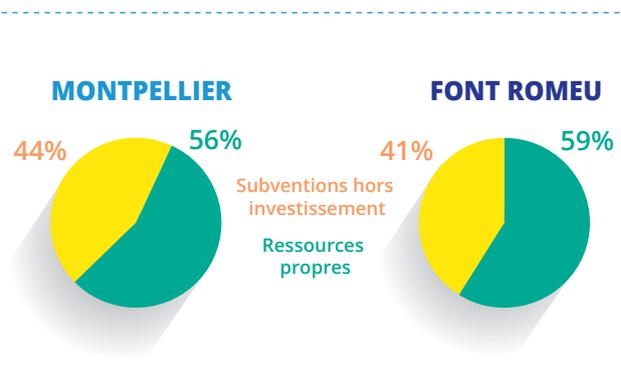


Evolution des recettes

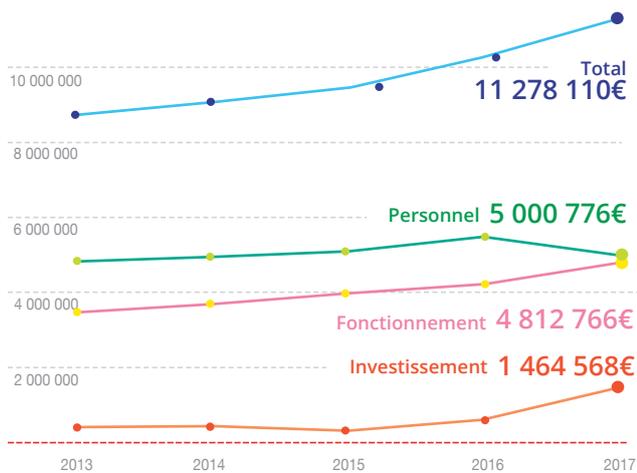
Les recettes consolidées du CREPS de Montpellier s'élèvent à **10 049 628,57 €**, soit une augmentation de 1,3% par rapport à 2016. Si on tient compte des subventions d'investissements, ces recettes s'élèvent à **11 084 327 €** se décomposant comme suit :

	MONTPELLIER	FONT ROMEU	CONSOLIDE
Ressources propres	4 008 050 €	1 724 565 €	5 732 616 €
Subventions de fonctionnement	3 105 428 €	1 211 766 €	4 317 194 €
Subventions d'investissement	0,00 €	1 034 517 €	1 034 517 €
TOTAL	7 113 479 €	3 970 848 €	11 084 327 €

On pourra noter que la part des ressources propres dans le budget croît cette année encore, puisque celles-ci représentent 56,34% des recettes (hors investissement) pour le site de Montpellier et 58,73% sur Font Romeu.



L'évolution des dépenses



Celles-ci s'élèvent à la somme de **11 278 109,80€** soit une augmentation de 10,09%, si l'on tient compte des dépenses d'investissement.

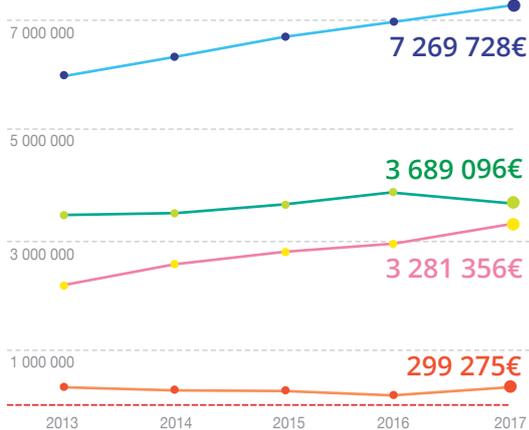
Les dépenses de fonctionnement et de personnel suivent globalement l'évolution des recettes.

Les investissements, qui s'élèvent à **1 464 567 €**, sont financés à hauteur de 1 034 516 € par des subventions d'état.

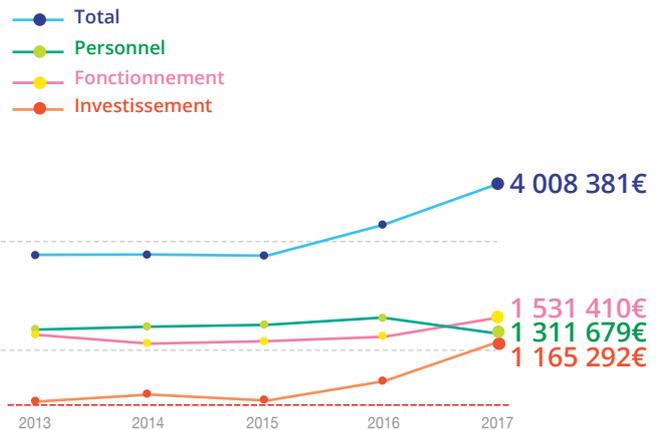
Une diminution sensible des rémunérations est à noter. Les rémunérations des personnels correspondent à 49% des charges contre 53% l'année précédente. Cela est dû principalement au transfert des personnels non titulaires à la Région et à un suivi rigoureux de l'évolution des dépenses.

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SITE

MONTPELLIER



FONT ROMEU



On notera également que la capacité d'autofinancement du CREPS s'élève à 552 054€, couvrant ainsi les besoins d'investissement courant. Le fonds de roulement est de 2 283 918€

6 Marchés ont été conclus en 2017 :

3 pour Montpellier Appel d'offre pour la gestion du service de restauration du CREPS de Montpellier (marché n° 02052017S) ; Entretien des locaux du CREPS de Montpellier (marché n° 03102017S) ; Plan de recrutement des intervenants extérieurs (marchés n° 06112017S).

3 pour Font-Romeu Achat d'un équipement pour la création d'une salle hypoxique pour l'entraînement (marché n° 01052017F) ; Production de repas à destination d'un public composé de sportifs (marché n° 05112017S) ; Fourniture de fioul domestique pour la chaufferie de la patinoire (marché n° 04112017F).

Ressources Humaines

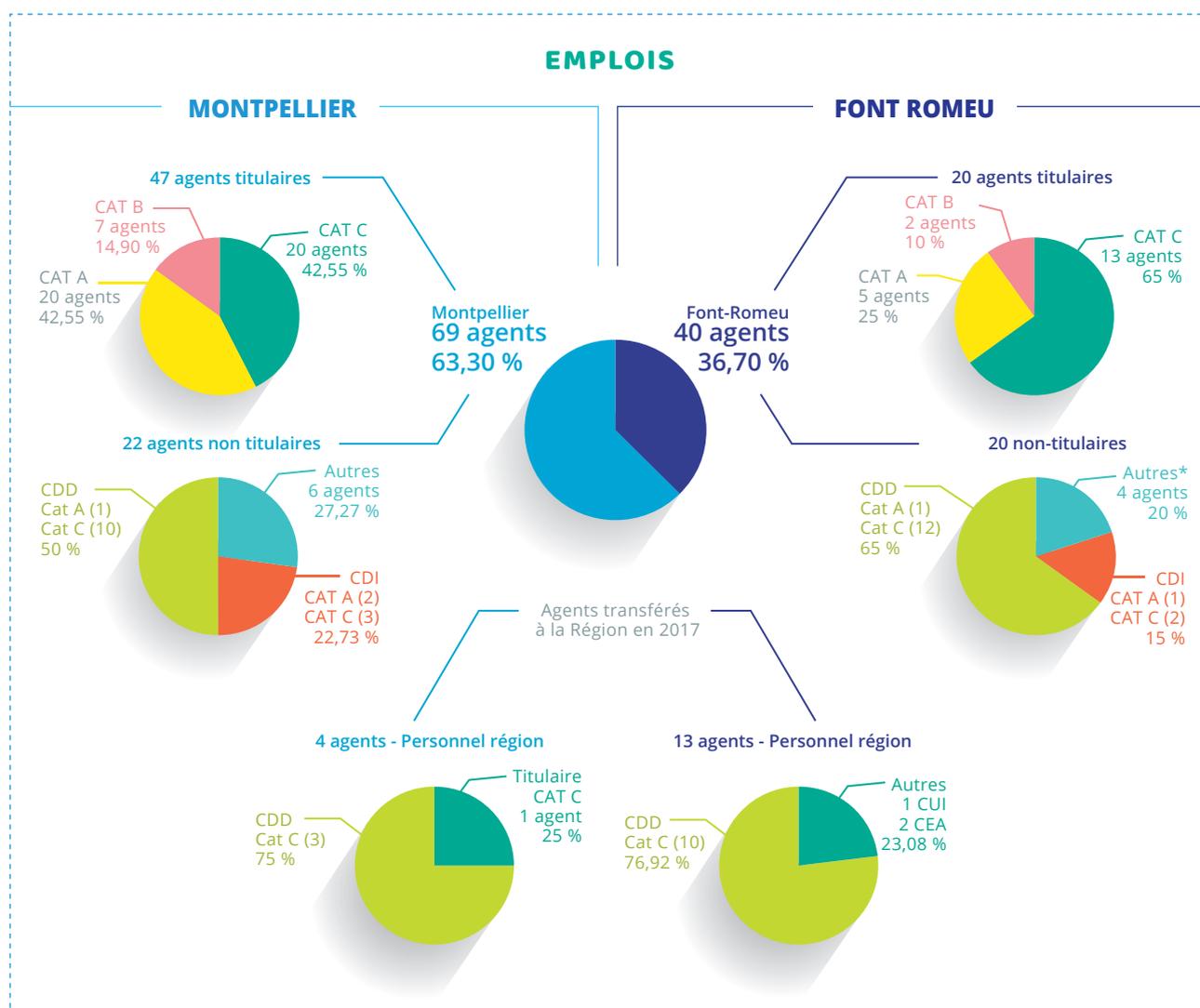
3 dossiers principaux ont rythmé cette année 2017 :

- la poursuite de la **décentralisation** partielle à la Région, avec le transfert des **17 agents non titulaires** pris en charge administrativement et financièrement au 1/01/2017 ainsi que la mise à disposition des **24 agents titulaires**. Ceci concerne donc au total **41 agents** qui assurent les missions d'accueil, d'hébergement, de restauration, d'entretien général et de maintenance.
- la mise en application du nouveau régime indemnitaire des agents titulaires (**RIFSEEP**) et du parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), ainsi que le remaniement et l'attribution des nouvelles bonifications indemnitaires (NBI) ; 3 dossiers particulièrement sensibles et complexes.
- l'installation et l'utilisation d'un **logiciel de gestion du temps de travail** (Din-clock) et le recours à l'application nationale de gestion de personnel (RenoRH).

En parallèle à ces dossiers, les objectifs fixés ont été atteints en ce qui concerne la **formation professionnelle** avec un accroissement des formations d'adaptation au poste de travail ou d'acquisition de nouvelles compétences, ainsi que des préparations aux concours ou des attributions de bourses individuelles

On notera tout particulièrement les actions concourant au bien-être au travail ; et au développement de la **qualité de vie au travail**, qui viennent compléter les aménagements de bureaux et achats de mobilier ergonomique.

Le **schéma d'emploi** du CREPS de Montpellier pour l'année 2017 était de **83 ETPT** sur les 2 sites. Si l'on compte les emplois à temps partiel, les contrats aidés et les CDD, ce sont **109 personnes** qui ont été employées sur les deux sites, dont 17 agents transférés à la Région.



Le service RH gère aussi les crédits d'action sociale et de formation. Les crédits sont votés au CTE du mois de mars et font l'objet d'un bilan en fin d'année. Le barème ministériel appliqué est de 334 € par agent pour l'action sociale et de 300 € par agent pour la formation continue.

Action sociale

sur un budget alloué de 22 378 €, 22 615,45 € ont été utilisés.

Les prestations obligatoires, soumises au quotient familial, sont attribuées aux titulaires et non titulaires État et concernent les secours exceptionnels, l'aide aux nouveaux logements, l'aide à la petite enfance et le Noël des enfants.

Les prestations facultatives, qui concernent l'ensemble des agents en activité apporte une aide aux frais de rentrée scolaire et un cadeau de fin d'année au personnel. Il est important de souligner que les prestations facultatives ne sont pas figées et peuvent évoluer en fonction des besoins du personnel. On précisera également que les 17 agents transférés en ont bénéficié puisqu'ils ne remplissaient pas encore les conditions pour bénéficier des prestations de la collectivité régionale.

ZOOM Formation continue des personnels

sur un budget voté de 21 000 €, 18 459,67 € ont été dépensés.

4 axes majeurs étaient préconisés :

- axe n° 1 : la préparation aux concours administratifs et notamment ceux visant la titularisation d'agents contractuels,
- axe n° 2 : la prévention de la sécurité physique,
- axe n° 3 : la qualité de vie au travail et les mutations des organisations du travail
- axe n° 4 : la mutualisation des compétences par l'échange de pratiques.

Le CREPS est engagé fortement dans la formation continue des agents et encourage largement la préparation des concours administratifs, l'élargissement des compétences professionnelles et l'accompagnement individuel par la possibilité d'un coaching avec le partenariat de l'Université Paul Valéry.

Parmi les spécificités de 2017, il est à souligner une bonne mobilisation des agents pour s'inscrire à des formations de la plateforme interministérielle (12 agents) et le prolongement de la démarche qualité de vie au travail par la mise en place d'ateliers

« Work and Move » en partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif. Plus de 50 agents ont bénéficié de

ces ateliers, moyens de prévention des risques psycho sociaux et contributeurs de mieux être au travail.



Au total, 106 agents ont été formés sur les 2 sites au 31/12/2017 pour 203,5 jours de formation.

70 agents du site de Montpellier (59 de l'État et 11 de la Région) ont bénéficié d'une action de formation dans le cadre réglementaire, ou dans le cadre des ateliers détente (massages, sophrologie, swissball).

25 formations ont été programmées : 17 réalisées, 5 annulées et 3 reportées en 2018

2 bourses individuelles ont été allouées et 18 formations suivies dans le cadre du PNF, PFR, Plateforme RH ou autres.

Enfin, on rappellera que le Pôle RH a organisé au CREPS de Montpellier le regroupement du réseau RH ministériel. Cette manifestation s'est déroulée les 13 et 14 juin 2017. 25 personnes étaient présentes. Ces moments d'échanges ont été fortement appréciés par tous les participants



Formation

Les activités du département des formations poursuivent leur progression et continuent de placer le CREPS de Montpellier parmi les tous premiers établissements publics de formation au plan national.

On assiste notamment en 2017 à une forte augmentation des effectifs d'apprentis.

Les formations en environnement spécifique (kitesurf, plongée subaquatique, escalade et canyon) représentent 1/5 des heures stagiaires dispensées, renforçant avec la voile et la randonnée, l'implication du CREPS dans les activités régionales de pleine nature.

L'établissement a également poursuivi le partenariat avec le Haut-Commissariat des eaux et forêts du Maroc, grâce au soutien du conseil départemental de l'Hérault, et organisé à ce titre 2 séjours au Maroc (1 escalade et 1 VTT) ainsi qu'un séjour dans l'Hérault pour des stagiaires marocains.

Un important travail a été entrepris, à la suite de l'entrée du CREPS sur la plateforme « datadock », concernant la mise en place de preuves de la qualité des formations, l'organisation de nouveaux dispositifs d'évaluation des intervenants et la transversalité des enseignements et des enseignants.



Bilan :

Quelques chiffres : (source enquête EPF ministère des sports 2017)

67 sessions de formation inscrites au catalogue (+19 par rapport à 2016)

34 diplômes différents préparés (+3)

1927 stagiaires (+36%)

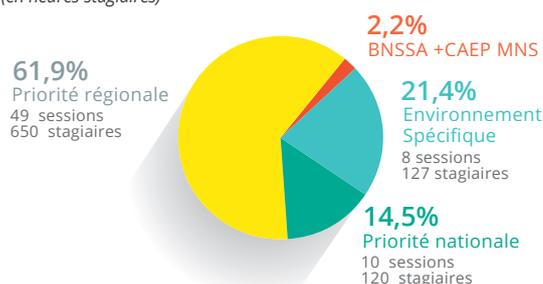
dont 897 stagiaires en formation longue (+2,4%)

309 044 heures stagiaires (+1,9%)

dont 302076 en formation longue

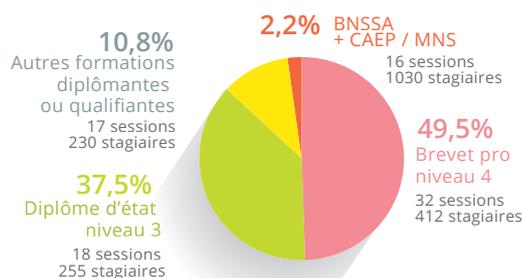
Ces données peuvent être détaillées : PAR CATÉGORIE DE FORMATION

(en heures-stagiaires)



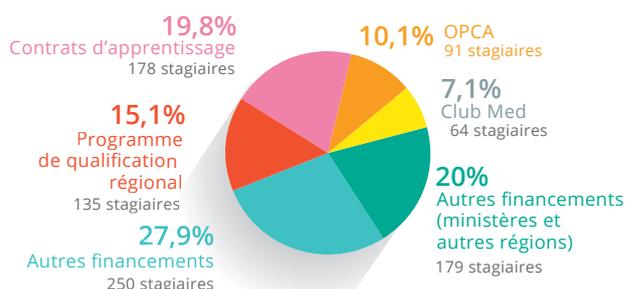
PAR NIVEAU

(en heures-stagiaires)



PAR MODE DE FINANCEMENT :

Formations longues (en nombre de stagiaires)



Politique de formation 4 axes majeurs ont guidé le CREPS en 2017

- **La reconstruction des BP de 10 UC à 4 UC** : l'établissement a déposé 17 nouveaux dossiers d'habilitation auprès de la DRJSCS, afin de restructurer les formations concernées et en mettre en œuvre 3 nouvelles, tout en maintenant le volume des anciennes.
- **L'amélioration de la qualité des formations**, tant sur le plan administratif que sur le suivi individualisé des stagiaires, de l'assiduité, de la qualité des cours et leur évaluation, des enquêtes sur les formations et l'employabilité.
- **Le développement de l'unité de formation des apprentis (UFA Creps)** : structuration de l'UFA, personnel dédié à la gestion des apprentis, au suivi transversal, à la liaison avec le CFA, démarchage spécifique d'employeurs pour développer les structures qui reçoivent des apprentis et pour diversifier les activités en apprentissage. Il faut remarquer que cette année, 3 stagiaires du DEJEPS danse ont pu bénéficier du statut d'apprentis, ce qui est nouveau au plan national.
- **La liaison avec le CREPS de Toulouse et l'antenne de Font Romeu**, pour harmoniser les formations, partager les expériences et mettre en œuvre sur nos massifs une équipe régionale dans le cadre des formations liées aux métiers de pleine nature en moyenne et haute montagne (accompagnateur en moyenne montagne, escalade, canyoning, vol libre, randonnée..).



zoom baseball

Après de nombreuses années de travail en commun dans le domaine de l'entraînement avec la présence du pôle Espoir, le CREPS de Montpellier et l'institut national de formation de la fédération française de Baseball, Softball et Cricket, (FFBS) ont souhaité s'associer pour mettre en place un DEJEPS perfectionnement sportif mention Baseball, Softball et Cricket, afin d'améliorer significativement la compétence des entraîneurs de club.

Le choix d'implantation géographique à Montpellier, de cette formation, a été fait par la Direction Technique Nationale en 2016 pour deux raisons essentielles : la qualité de l'équipe pédagogique présente dans le sud de la France et l'accueil réservé à la FFBS par le département formation du CREPS de Montpellier.

Bien évidemment, la proximité de 2 des 15 plus grands clubs de France, le Montpellier Baseball Université Club et le Rabbits Baseball-Softball de Clapiers-Jacou (dont l'équipe féminine est championne de France de softball) apporte un atout supplémentaire au dossier présenté.

Pour la ligue d'Occitanie et la FFBS, avec un Pôle Espoir hébergé au CREPS de Montpellier et un Pôle France au CREPS de Toulouse, c'est l'occasion de mettre en adéquation la formation professionnelle et les Pôles d'Excellence.

Le recrutement de cette formation s'effectue sur tout le territoire français puisqu'il n'existe aucune autre formation DEJEPS dans la discipline.

La formation composée de 15 stagiaires dont 5 apprentis, s'étale sur 18 mois, d'octobre 2017 à mars 2019. Dans le cadre de cette formation, en décembre 2017, nous avons délocalisé au Creps de Toulouse un des modules de formation animé par un staff d'entraîneurs et de formateurs de la prestigieuse Major League Américaine de Baseball. Cette immersion, qui vise à les former aux spécificités américaines, a permis à nos stagiaires de côtoyer l'excellence dans la formation du joueur et de l'entraîneur.

Enfin, 5 apprentis vont bénéficier du dispositif « Mobilité européenne », qui leur permettra durant 15 jours de développer leurs compétences au contact des meilleurs entraîneurs européens. Pour cela, ils partiront aux Pays Bas, non seulement pour s'immerger dans la culture mais aussi s'enrichir de leurs expériences et la faire partager aux autres cadres.

Haut-niveau

Site de MONTPELLIER

Accompagner et révéler l'excellence sportive, accompagner la réussite scolaire et universitaire, accompagner le développement citoyen des sportifs, tels sont les objectifs du CREPS de Montpellier.

L'année 2017 a été très riche en émotions pour l'établissement avec une nouvelle perspective affirmée, les Jeux Olympiques de Paris 2024. Cette nouvelle olympiade s'ouvre donc sur un magnifique élan de développement avec de nombreuses arrivées, à l'image des membres des équipes de France de VTT trial (Manon BASSEVILLE, Maïlys JOUY, Noah CARDONA), d'athlétisme (Floria GUEI, Jean-Marc PONTVIANNE) et des sportifs étrangers (Katerina JOHNSON-THOMPSON en athlétisme, les frères MENGON en handball).

Des résultats sportifs significatifs ont embelli l'année en commençant par Kevin MAYER, champion du monde de décathlon, Nicolas PARLIER, champion du monde de kite-surf foil devant son compatriote Axel MAZELLA et Myriam NICOLE qui a décroché sa première couronne mondiale en VTT descente et qui vient valider le travail conséquent et la confiance accordée aux préparateurs physiques de l'établissement.

CREPS					
Octobre/Novembre/Décembre 2017					
RÉSULTATS COMPÉTITIONS					
Pôle	Date	Lieu	Compétition	Athlète	Résultat
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	1 ^{er} au groupe
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	2 nd
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	3 rd
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	4 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	5 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	6 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	7 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	8 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	9 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	10 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	11 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	12 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	13 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	14 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	15 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	16 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	17 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	18 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	19 th
PE Basket	02/10	Bellevue	Championnat de France	YVES	20 th



Cette année a été également marquée par la capacité de l'établissement à se mobiliser afin d'accueillir un tournoi international de volley-ball (WEVZA), porté par les entraîneurs du Pôle France de volley-ball.

Le département du haut-niveau en quelques chiffres :

Structures d'entraînement :

4 Pôles France

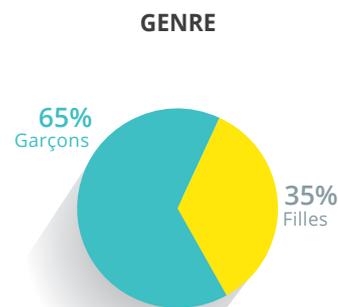
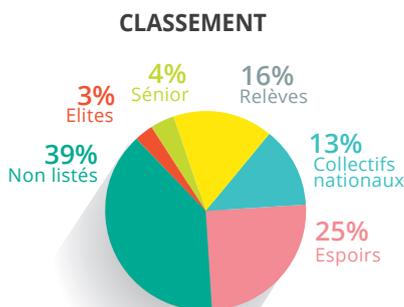
8 Pôles Espoir

3 centres de formation de clubs professionnels

3 Structures locales

293 SPORTIFS RÉPARTIS SUR 16 DISCIPLINES*

* athlétisme, voile (et voile kitesurf), handball, basket-ball, baseball, volley-ball, sauvetage, triathlon, cyclisme VTT (descente et trial), pelote basque, course camargaise, gymnastique rythmique, taekwondo, golf, tennis de table, wakeboard.



Gestion de la vie du sportif

La vie du sportif au sein de l'établissement s'est vue modifiée par l'installation d'un poste de **responsable d'internat** au sein du CREPS et par six postes d'assistants d'éducation qui ont permis une augmentation significative du nombre d'heures d'encadrement des internes (de 3,6 à 4,8 ETPT).

De même, l'établissement a engagé un plan de **rénovation** des conditions d'accueil et d'hébergement des sportifs par le remplacement de la literie (52) qui se poursuivra en 2018, et un accès progressif à l'autonomie du lavage du linge (accroissement du nombre de machines et fourniture des produits lessiviels).

Du côté restauration, le changement de prestataire a permis une amélioration sensible de l'alimentation du sportif, la mise en œuvre d'un goûter adapté aux conditions d'entraînements et des petits déjeuners protéinés et salés (charcuterie, œufs, fromage).

La carte d'accès aux installations, à l'hébergement et à la restauration a été fusionnée avec la carte jeune européenne donnant accès à des tarifs privilégiés et des offres promotionnelles sur un panel d'activités et d'offres commerciales.

Coordination éducative

Dans le cadre des animations de l'établissement, les sportifs ont participé à différentes actions porteuses de messages pédagogiques en lien avec les politiques publiques développées par le ministère chargé des sports :

- la santé par le sport en milieu scolaire (Collège Jeu de Mail le 4 octobre et Cross du collège Camille Claudel le 21 avril),
- la Lutte contre le Cancer au CHU de Montpellier (novembre),
- la promotion et le développement du sport féminin avec le Conseil Départemental de l'Hérault « sportives et engagées en Hérault » (exposition, novembre),
- la lutte contre le dopage (groupes de paroles, expositions et campagne d'affichage, mars),
- la promotion du sport handicap en partenariat avec la Ligue Languedoc-Roussillon de Sport Adapté (avril), la promotion du sport en milieu carencé par l'accueil des ALSH de Narbonne notamment (octobre)
- la lutte contre les incivilités dans le sport, notamment le racisme (18 au 26 mars).



Une action récurrente relative au développement durable a été réalisée au travers d'un concours de petites vidéos au sein de l'internat (association ASSER) et une conférence associée à une remise de récompenses. De même, c'est dans ce cadre qu'un partenariat avec l'association culture sport solidaire 34 s'est conclu dans le but de recycler des effets sportifs oubliés ou abandonnés.

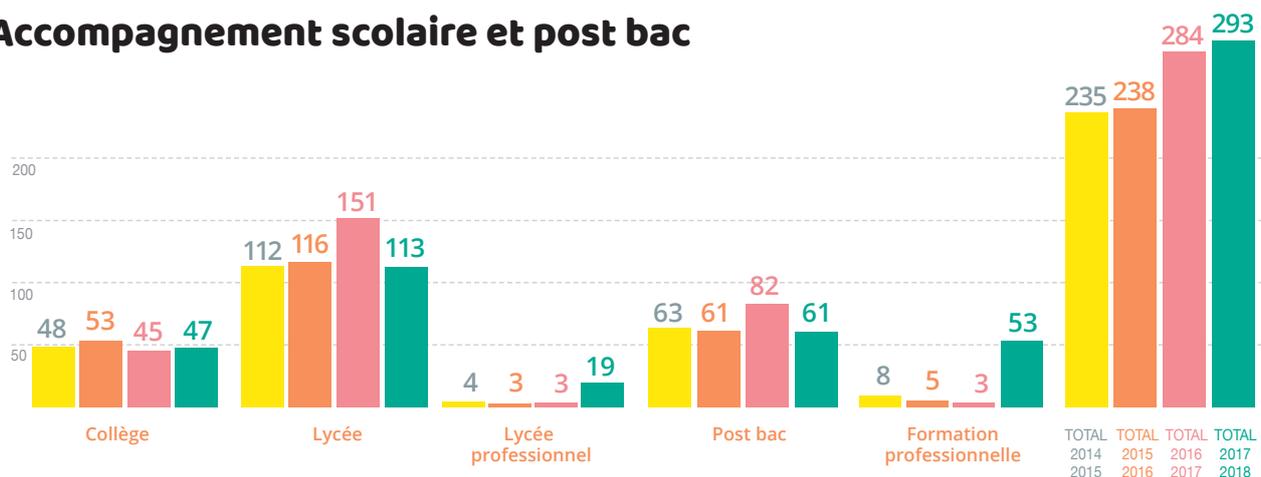
Le département haut-niveau s'est également attaché à offrir une animation de média training ouverte tant aux sportifs qu'aux entraîneurs. Trois actions ont été réalisées :

- une action d'expression écrite par
- la mise en place d'une correspondance avec des établissements scolaires et la presse écrite,
- des interviews destinés à l'expression des sportifs
- la mise en œuvre de séquences radiophoniques à thèmes.



Dès le mois de février 2017, dans l'optique d'une aide à la négociation de partenariats individuels, le département haut niveau s'est mobilisé en interne pour accompagner quelques athlètes à la constitution des **curriculum vitae** et des dossiers de partenariat.

Accompagnement scolaire et post bac



Service médical / paramédical

Le département haut-niveau a constaté une hausse du nombre de visites au sein de ses locaux médicaux et paramédicaux, notamment en raison du nombre croissant de sportifs pris en charge. **Pas moins de 3 médecins, 7 masseurs-kinésithérapeutes, 1 diététicienne/nutritionniste et 2 psychologues** accueillent quotidiennement les sportifs et les entraîneurs dans le cadre de leur suivi quotidien.

La convention avec le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier a poursuivi son action résolue de soin et d'accompagnement du sportif via la coordination efficace du Dr JULIA : le suivi médical réglementaire, l'orientation sur les différents services médicaux en fonction des besoins (traumatologie, examens,...). Ce dispositif hospitalier a trouvé sa complémentarité par la réathlétisation post-opératoire de la clinique Ster avec des relations professionnelles établies, fluides et conventionnées.

L'utilisation des salles de soins des masseurs kinésithérapeutes (52 heures hebdomadaires) :

• **90% des soins kinés pratiqués ont été consécutifs à des blessures et 10% ont été consacrés à la récupération ;**

• **40% sont liés à des douleurs au dos, 30% à des membres supérieurs et 30% à des membres inférieurs.**

Concernant les praticiens, le département haut-niveau s'est attaché à prendre contact avec les structures de formation initiale et continue dans le cadre de la spécificité sportive de l'établissement. Cette ouverture s'est concrétisée par la formalisation d'actions d'information et de formation des praticiens et des encadrants sportifs avec les établissements tels que la Clinique STER, l'Institut de Formation Masso-Kinésithérapie et les conseils de l'ordre départementaux.

Dans la collection psychologie du sport, l'établissement a publié une nouvelle édition de son Mémento consacré à la « communication entraîneurs/sportifs » qui se traduira par une soirée des entraîneurs et un deuxième volet complémentaire courant 2018.

Zoom : l'accompagnement psychologique et la préparation mentale

Les actions menées par les psychologues et préparateurs mentaux du CREPS, ont visé à articuler production de performance et gestion de la santé. Pour cela les missions ont été les suivantes :

- Optimiser la performance des sportifs (gestion du stress, problèmes de confiance, concentration, contre-performance à répétition...).
- Optimiser les performances des entraîneurs (méthodes de préparation, travail de la relation entraîneur-entraîné...).
- Réaliser des examens de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR).
- Prévenir les conduites à risques (troubles des conduites alimentaires : anorexie, boulimie, dépressions, dopage...) et accompagnement psychothérapeutique.
- Aider à l'intégration au CREPS et aider les sportifs à se repositionner dans leur triple projet : scolaire, sportif et citoyen.
- Aider à faire face à l'exigence de résultats.
- Accompagner en cas de blessures et conséquences secondaires.
- Analyser les questionnaires psychologiques d'entrée au CREPS des nouveaux postulants.
- Animer une Unité de Gestion du Sommeil en collaboration avec le CHU : informer et sensibiliser les sportifs et entraîneurs sur la gestion du sommeil (conseils et prévention) et traiter des pathologies liées au sommeil.
- Participer au travail institutionnel visant à améliorer l'accès à la performance.
- Participer à la régulation du travail des surveillants.

L'ensemble de ces missions et les liens nécessaires à leur réalisation avec la direction du CREPS, les différents acteurs du département du haut niveau (responsable du département, responsable du suivi scolaire, responsable de la vie de l'internat, les surveillants), et l'ensemble des intervenants travaillant directement et indirectement avec les sportifs (entraîneurs, familles, ...) représente **1550 consultations**. Les internes ont un suivi psychologique qui est obligatoire. Pour les externes, ce suivi est à la demande. Il est à noter que la majorité des responsables de pôles ont souhaité que les externes bénéficient du même

accompagnement que les internes. Les ultramarins et les corses ont, du fait de l'éloignement familial, un suivi plus important.

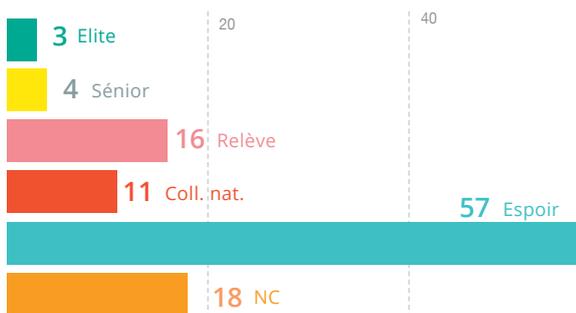
Afin de limiter les erreurs de recrutement, les entraîneurs et responsables de pôle souhaitent que les psychologues donnent un avis sur le profil psychologique des postulants afin que soit mesuré un certain nombre de paramètres : capacité à résister à l'effort intensif (sport et étude), capacité à s'engager dans le temps sur un projet, motivation du sportif...

Haut-niveau et accueil des sportifs

Site de FONT-ROMEUE

Un accompagnement renforcé des athlètes accueillis en pôle

RÉPARTITION LISTES HN FR 2017-18



Sur les 109 sportifs que le CREPS accueille en pôle, 91 (83,5%) sont listés. Si on y ajoute les suivis individualisés, **ce sont plus de 130 sportifs qui sont accompagnés dans le développement de leurs performances par les services du CREPS.**

La création de 2 postes supplémentaires par le ministère des sports (un professeur de sport et un coordonnateur administratif) accompagnée de la refonte des frais techniques des fédérations ont permis de repenser en profondeur le partenariat et les prestations d'accompagnement offerts aux pôles. Désormais, préparation physique, suivi nutritionnel, gestion de la carrière, valorisation de l'image sont autant d'outils mis au service de la performance dans le cadre d'un suivi partagé des athlètes entre la fédération et le CREPS.

Accueil des stages une évolution très significative

ORIGINE ATHLÈTES

(journées stagiaires)

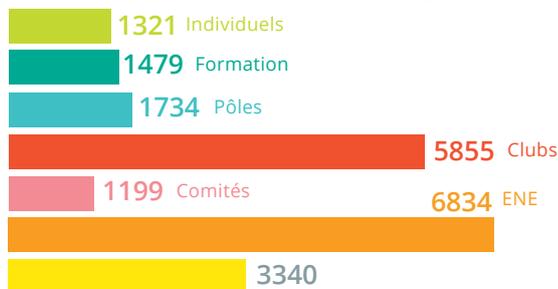


Avec près de **23 000 journées stagiaires** en 2017, l'accueil des stages augmente significativement : **+ 21 % en 1 an, + 32 % en 2 ans.**

Cette réussite est le fruit de l'implication de toute l'équipe, du soutien renouvelé du ministère des sports et de celui, renforcé, du Conseil régional, autour d'un projet d'établissement en cours de construction.

Près de 60 % des athlètes viennent de France et 18 équipes de France ont fréquenté le site. Le CREPS confirme ainsi sa mission première d'accueil des équipes de notre pays. À noter également une augmentation conséquente des stages régionaux (ou locaux) avec plus de 1300 journées stagiaires dédiées à ce public (plus de 288 % d'augmentation en 2 ans !).

PUBLIC (journées stagiaires)



La création du programme MECA

Le programme MECA (Monitoring de l'Entraînement Combiné des Altitudes) Concept exclusif créé par le service haut-niveau du CREPS, repose sur 2 piliers :

- La création d'une méthodologie d'accompagnement et de suivi des collectifs lors des stages en altitude qui permet un suivi et une individualisation des paramètres d'acclimatation et de fatigue.
- L'utilisation de tous les potentiels du territoire : la configuration du site offre la possibilité de proposer des altitudes d'entraînement de 1100 m à 2100 m en espace naturel à moins de 20 minutes du Centre, celui-ci étant identifié comme point central d'un périmètre de préparation. D'ores et déjà des collectivités ou des entreprises privées se sont engagées dans ce processus.

Un processus de labellisation par le Centre certifiera de l'insertion des lieux et des compétences dans le programme. Le logo suivant en attestera.



Piste de 400 m créée à Livia (Centre équestre)



ZOOM sur la salle d'entraînement en hypoxie

Autre nouveauté du centre, cette année, la création d'un espace d'entraînement permettant de s'entraîner de 1850 m à 5000m en ambiance hypoxique simulée (filtration d'oxygène). Cette salle laisse augurer des perspectives novatrices en termes de méthodologie et de protocole d'entraînement en altitude. Des projets de recherche appliquée sont en cours avec plusieurs fédérations (pentathlon moderne, lutte, natation) afin de développer de nouveaux processus d'entraînement.

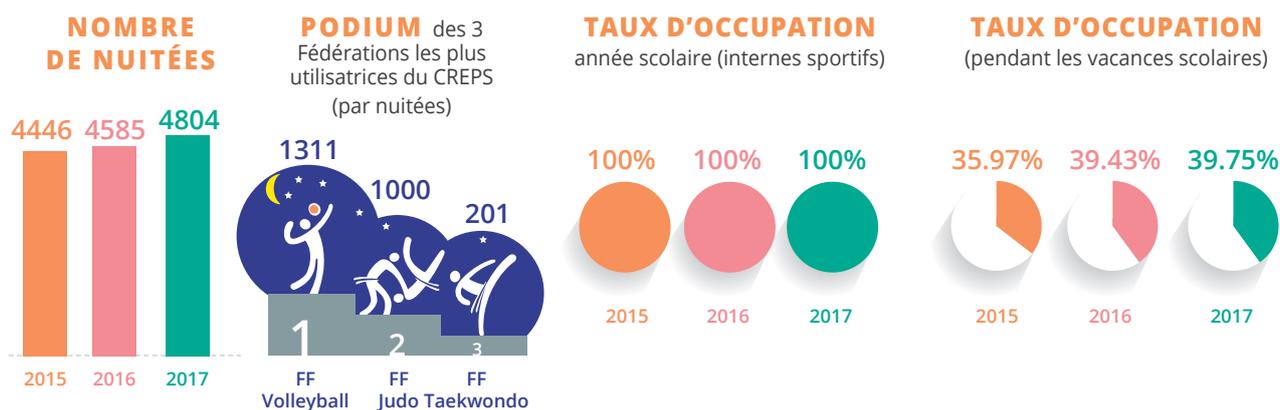
Accueil

Site de MONTPELLIER

Au cœur de la ville, le site de Montpellier offre un espace sportif et éducatif d'environ 3 hectares propice à l'accueil des athlètes en préparation, des stages sportifs de jeunes et d'adultes, et des formations d'éducateurs sportifs et d'entraîneurs.

Trois atouts pour l'accueil de nos partenaires sportifs et éducatifs : accessibilité par le tram depuis la gare SNCF (20 minutes) ; unité de lieu au sein d'un espace arboré et tradition du service accueil d'adaptation réactive à la demande.

Chiffres clés 114 lits répartis sur 3 résidences



Les fédérations sportives confirment leur fidélité au CREPS de Montpellier avec notamment, durant l'été, l'accueil de plus de 100 judokas autour de l'équipe de France féminine de Judo, et un stage de préparation de l'équipe de France de volley-ball. Pleine réussite pour une première : l'organisation d'un tournoi européen de volley-ball de cadets en fin d'année.

À cette occasion, une convention tripartite avec la fédération de volleyball et la ligue régionale de volley a été signée pour contribuer à un engagement sur le long terme, assortie de tarifs préférentiels.

Le CREPS, avec sa dominante sportive, reste ouvert aux manifestations locales. Deux exemples de cet ancrage territorial : plus de 3000 jeunes venus sur une journée de printemps pour l'opération Job d'été pilotée par le CRIJ et la journée départementale du service civique organisée par la direction départementale de la cohésion sociale de l'Hérault qui a vu la présence du Préfet de l'Hérault.

Enfin, le Comité Régional Olympique et Sportif reste un partenaire privilégié et anime des thématiques sport en lien avec le Creps.

Communication

Le CREPS et ses deux sites, ont été présents sur les réseaux sociaux en diffusant tweets et publications sur Twitter et Facebook, concernant les résultats sportifs et les manifestations relatives à la vie de l'établissement.

Un groupe de pilotage intitulé « gestion stratégique communication » a été mis en place sur le site de Montpellier afin d'optimiser et d'harmoniser la communication externe et la promotion du CREPS sur site et dans les diverses manifestations extérieures (colloques, salons, manifestations sportives...)



Une carte de vœux commune entre les 2 CREPS / 3 sites



Venue du Préfet de Région sur le site de Montpellier



Venue du Préfet de Département lors de la Journée Service Civique organisée par le CRIJ LR



Conférence de presse de présentation de SportUp Summit 2017



Gala des ambassadeurs d'Occitanie (26 octobre), où le CREPS et ses deux sites ont été distingués

Informatique

L'activité informatique de l'établissement ne consiste pas, loin s'en faut, à seulement remplacer le matériel obsolète, même si l'établissement reste très attaché à ce que chaque agent possède les outils de travail les plus adaptés.

Parmi les projets ayant marqué 2017 dans ce domaine, sont à remarquer 3 exemples :

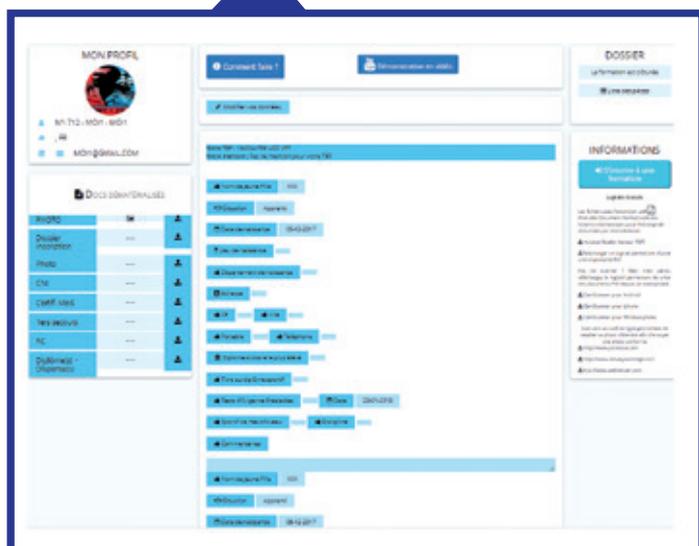
1 Dispositif de gestion automatisée du temps de travail

Un système automatisé de gestion du temps du travail, composé d'un serveur et de 3 bornes réparties sur l'ensemble du CREPS, a été mis en place à la rentrée 2017. Outre le fait de faciliter la gestion RH des personnels et des plannings, l'outil, accessible sur n'importe quel poste de travail, permet une décentralisation des tâches quotidiennes de gestion des processus RH vers les collaborateurs et responsables de service. Les salariés gagnent en souplesse dans la gestion de leurs emplois du temps, gèrent leurs demandes de congés en ligne et consultent leur propre planning, celui de leur service, ou encore leurs compteurs en temps réel et en toute transparence.



2 Portail Inscription formation

Le printemps 2017 a vu la mise en place d'un portail d'inscription aux formations du CREPS totalement dématérialisé. La plateforme, fondue dans le site internet, intègre le paiement en ligne des frais administratifs et techniques de façon généralisée pour un suivi comptable facilité. Outre les inscriptions, le logiciel comprend un outil de gestion de la formation. Une nouvelle application est en cours de développement, révolutionnant l'interface et l'ergonomie de l'espace stagiaire en le dotant notamment d'outils 2.0 et d'une plateforme pédagogique. Elle permettra également d'améliorer les conditions de travail du secrétariat en automatisant et rationalisant les tâches administratives.



3 Équipement de la halle de volleyball

En 2017, le CREPS a procédé à l'installation de captures vidéo automatisées et de projection sur grand écran des entraînements et matches du pôle France de volleyball. Les entraîneurs peuvent ainsi proposer à l'envi des séances vidéo d'entraînement et des séquences de jeu pour travailler techniquement et collectivement avec leurs équipes. Ces images sont retransmises avec un différé programmable sur l'écran type cinéma pour une visualisation rapide. Ce dispositif permet également la retransmission de certains matches live sur le net.



Travaux

Des nouveaux équipementset matériels sportifs...

FONT-ROMEU



Rénovation de la piscine de 25 m



Rénovation du hall patinoire



Création de la salle hypoxique



Rénovation de tous les espaces Kiné et de l'infirmierie

Mais aussi : Acquisition de nouveaux matériels de musculation et de kinésithérapie, d'une banquette chauffante et d'un matériel de chronométrage pour le short-track, aménagement de l'espace bureau, installation d'un bungalow pour le haut niveau.....

Et à venir... grâce au soutien de la Région Occitanie : rénovation des ascenseurs, début des travaux dès avril du bâtiment accueil / espace de convivialité, rénovation de la piste d'athlétisme.

MONTPELLIER

Réaménagement de la salle de musculation



Équipement des vestiaires de la halle Jacques Shaw



Aménagement d'une laverie autonome pour l'internat

Installation de bungalows pour des salles de cours supplémentaires



CREPS MONTPELLIER

- 2 avenue Charles Flahault - 34090 Montpellier Tél. : 04 67 61 05 22
- BP 88, 66123 Font-Romeu Cedex Tél. : 04 68 30 86 60

www.creps-montpellier.org
www.facebook.com/crepsmontpellier
www.facebook.com/creps.cnea
https://twitter.com/creps_montp



web